

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Secrétariat Général
Direction des Ressources Humaines

Service de la gestion du personnel

Paris, le 20 mars 2009

**Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,
de l'énergie,
du développement durable et
de l'aménagement du territoire**

à

Liste des destinataires in fine

Affaire suivie par les sous-directions EMC et ATET

Objet : circulaire promotion 2009

Vous trouverez ci-joint la circulaire PROMOTION 2009 qui traite des promotions de l'ensemble des personnels gérés par le MEDDAT, y compris les personnels transférés dans les collectivités territoriales, tant qu'ils sont mis à disposition ou en détachement sans limitation de durée.

Ce document contient :

- un rappel des principes généraux applicables aux promotions
- le calendrier prévisionnel des CAP
- les fiches techniques par corps et grade, regroupées par bureau de gestion, rappelant les dispositions : circuits et dates à respecter, les supports à utiliser : fiches individuelles, tableaux récapitulatifs.
- la répartition des corps dans les différents bureaux de gestion.

Des circulaires spécifiques à la promotion des personnels d'exploitation et des contrôleurs des travaux publics de l'État vous parviendront ultérieurement.

Dans une note spécifique à suivre je vous préciserai le processus d'élaboration et d'instruction pour les propositions des permanents syndicaux et représentants de personnel, suivant leurs positionnements, afin que ces agents ne fassent pas l'objet, eu égard à leur activité syndicale, de discrimination au plan du déroulement de leur carrière.

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur des Ressources Humaines

SIGNÉ

Jean-Claude RUYSSCHAERT

LISTE DES DESTINATAIRES

- les directeurs de cabinet
- le secrétaire général
- le Vice-Président du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD)
- les inspecteurs généraux, coordonnateurs des Missions d'Inspection Générale Territoriale
- les inspecteurs généraux des ressources humaines
- le président du conseil national des transports
- le contrôleur budgétaire et comptable ministériel
- les directeurs et chefs de service de l'administration centrale
- le directeur général de l'aviation civile (DGAC)
- l'inspecteur général de l'aviation civile et de la météorologie (section des bases aériennes)
- l'inspecteur général du travail et de la main d'oeuvre des transports
- les préfets des régions
- les préfets des départements
- les responsables de zone de gouvernance d'effectif (RGGE)
- les directeurs interdépartementaux des routes
- les directeurs régionaux de l'équipement
- les directeurs de DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- les directeurs départementaux de l'équipement
- les directeurs départementaux de l'équipement et de l'agriculture (DDEA)
- le directeur de l'urbanisme, du logement et de l'équipement (DULE)
- les directeurs de l'équipement de Mayotte et de Saint-Pierre et Miquelon
- les directeurs des centres d'études techniques de l'équipement
- les directeurs de l'école nationale des ponts et chaussées (ENPC), de l'école nationale des travaux publics de l'état (ENTPE), de l'école nationale des techniciens de l'équipement (ENTE), et de ses établissements, du centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogique (CEDIP)
- les directeurs des centres inter régionaux de formation professionnelle (CIFP)
- le directeur du groupe écoles CIDAM de Bordeaux
- le directeur du centre d'études des tunnels (CETU)
- le directeur du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU)
- le directeur du centre national des ponts de secours (CNPS)
- le directeur du laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC)
- le chef du service d'études et d'aménagement touristique de la montagne (SEATM)
- le directeur des services techniques des routes et autoroutes (SETRA)
- le chef du service d'études des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMTG)
- le sous-directeur de l'administration générale et de l'évaluation interne au ministère du tourisme
- les directeurs des directions de l'aviation civile
- les chefs de service de l'aviation civile en Polynésie Française, Nouvelle Calédonie et à Saint-Pierre et Miquelon
- les chefs des services spécialisés des bases aériennes (SSBA)
- le chef du service technique de l'aviation civile (STAC)
- le directeur du centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF)
- les directeurs d'école de la marine marchande
- les directeurs des lycées maritimes
- le directeur de l'établissement national des invalides de la marine (ENIM)



- les inspecteurs généraux chargés d'une circonscription d'inspections des services maritimes ou de navigation
 - les directeurs régionaux des affaires maritimes
 - les directeurs départementaux des affaires maritimes
 - les directeurs des services de navigation
 - les directeurs des ports autonomes de Bordeaux, Dunkerque, Le Havre, Marseille, Nantes-Saint-Nazaire, Paris, Rouen, Strasbourg, La Rochelle et de la Guadeloupe
 - les chefs de services spécialisés maritimes et navigation
 - les chefs de service des affaires maritimes de Papeete, Nouméa, Mayotte et Saint-Pierre et Miquelon
 - le conseiller maritime à Londres
 - l'ambassadeur de France à Dakar
 - les directeurs des centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage
 - le directeur des pêches maritimes et aquaculture
 - le directeur de l'agence nationale de l'habitat (ANAH)
 - le président-directeur général de Météo France
 - le directeur général de l'institut national géographique (IGN)
 - les hauts commissaires de la république en Polynésie et en Nouvelle Calédonie
 - l'administrateur supérieur du territoire des Îles Wallis et Futuna
 - Ministère de la culture et de la communication
 - le directeur de l'architecture et du patrimoine
 - le directeur de l'administration générale
 - le chef du bureau des ressources humaines, de la formation et de l'organisation interne
 - le chef du bureau des écoles nationales supérieures d'architecture
 - Ministère de l'éducation nationale
 - Ministère des affaires étrangères
 - Ministère de l'outre-mer
 - Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
 - Ministère de la défense
 - Ministère de la jeunesse et sports et de la vie associative
 - Ministère de la justice
 - Ministère de l'intérieur
 - Ministère de la santé et de la protection sociale
 - Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale
 - Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales
- les autorités d'emploi des agents gérés par le ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, et affectés dans d'autres ministères ou organismes.